

Point n°4 de l'ordre du jour du conseil municipal du 25/02/22 reporté au 8/03 DOB

Après lecture de vos documents budgétaires, nous pouvons partager un point d'accord en ce qui concerne le budget de fonctionnement bien maîtrisé, c'est bien évidemment une priorité et un gage de bonne gestion que nous savons reconnaître.

Nous avons bien pris acte de certaines évolutions importantes des charges à caractère général comme par exemple le + 53% en ce qui concerne les achats de fluides, de combustible et d'électricité. Il nous semble même que cette augmentation sera probablement insuffisante dans la mesure où le prix de l'électricité n'est pas plafonné pour les entreprises et les collectivités territoriales, contrairement aux particuliers, et que l'évolution très défavorable du contexte géopolitique actuel va s'ajouter aux tensions déjà observées sur le prix des énergies, tensions essentiellement dues au contexte de reprise économique post covid.

Concernant les charges de personnel, nous voyons qu'elles augmentent de 0,4 point ce qui signifie que vous ne remplacerez pas les 22 départs en retraite du personnel.

Nous notons également dans la répartition des effectifs par filières que les effectifs de la filière sportive évolue de 29 à 37 postes, soit une hausse de près de 25%, quelle en est la raison ?

Concernant votre politique d'investissements, depuis plusieurs années, vous avez privilégié des projets déraisonnables et très coûteux dont pour certains la tenue dans le temps interroge.

Mais le fait marquant c'est que ces investissements ont été réalisés au détriment des fondamentaux de notre ville impulsés par M. Léopold Ritondale dans les années 80 pour améliorer l'image et l'attractivité de HYERES.

Que dire en effet des investissements en matière de propreté, de l'état des routes communales et de la sécurité qui visiblement ne sont plus des priorités pour vous. Les Hyérois et les CIL s'en plaignent et vous demandent régulièrement des améliorations sur ces éléments indispensables à notre qualité de vie mais, hélas, ces demandes ne trouvent pas de concrétisation sur le terrain.

Mais on ne va pas refaire l'histoire car mon propos est résolument tourné vers l'avenir.

Dans cet esprit, il faut impérativement axer les efforts de notre collectivité sur les économies d'énergies à venir.

Cela fait plusieurs fois qu'en conseil municipal, nous vous proposons un grand plan d'investissement avec la mise en place, par exemple, de capteurs solaires sur toutes les surfaces de toitures des bâtiments communaux, ce qui dans une ville où le soleil brille près de 300 jours par an ne serait pas une aberration. Si dans votre DOB, on note çà et là quelques aménagements de ce type, sur la piscine, sur le gymnase des Rougières, il est bien évident que cela n'a rien à voir avec un plan ambitieux de transition énergétique.

Il en est de même pour le renouvellement du parc auto de la ville qui devra être électrifié à chaque fois que cela est possible.

L'éclairage public devra être mieux régulé par des capteurs de présence pour diminuer la consommation des lampadaires tout en assurant un bon ressenti en termes de sécurité pour les habitants.

Il aurait fallu pour donner plus d'ampleur à cette mutation énergétique profiter davantage des aides de l'état dans le cadre du plan « France Relance », plan que vous n'avez pas assez sollicité selon nous.

Nous pensons que tous ces investissements auraient été d'excellents leviers pour alléger la facture énergétique de la commune dans les années à venir.

Et ce plan est tout à fait envisageable, M. le Maire, puisque nous sommes dans une situation financière favorable : d'une part parce que depuis de nombreuses années, le niveau d'endettement de la commune est très mesuré, et d'autre part, parce que nous pourrions recourir raisonnablement à des emprunts dans la mesure où les taux sont actuellement très bas voire inférieurs à l'inflation.

Même si ce n'est le cas aujourd'hui, la présentation de vos documents budgétaires ainsi que vos déclarations dans la presse nous laissent à penser que l'augmentation des taux de la taxe foncière dans les années à venir sera pour vous la seule variable d'ajustement depuis la disparition de la taxe d'habitation pour compenser la hausse du prix de l'énergie.

Notre approche écoresponsable et financièrement envisageable est différente car elle permet de ne pas faire supporter à nos concitoyens une énième et indigeste augmentation de la fiscalité, puisque pour nous les investissements d'aujourd'hui doivent permettre de réduire les dépenses de demain.